Engagement au respect des règles d'utilisation des technologies de l'information par les élèves

(Il est suggéré aux parents de faire la lecture de ce document et d'en discuter avec leur enfant.)

Le Centre de Services Scolaire de Montréal (CSSDM) met à ta disposition du matériel informatique tel qu'un ordinateur, une caméra numérique, une imprimante, et te fournit un accès à son réseau. Tu dois utiliser ces outils dans un contexte éducatif, en lien avec la mission de ton école. Pour ce faire, des règles d'utilisation t'informent de tes <u>droits</u> mais aussi de tes **obligations**.

Nous te demandons de prendre connaissance des règles d'utilisation et de t'engager à les respecter.

- Tu dois obtenir la permission d'un adulte responsable avant d'utiliser du matériel informatique qui t'appartient ou qui appartient au CSSDM.
- Tu dois <u>prendre soin</u> du matériel informatique. Si tu es témoin d'un vol ou de vandalisme, mentionne-le à un adulte responsable.
- Tu dois <u>éviter de fournir</u> des <u>informations personnelles (nom, adresse, etc.)</u> te concernant ou concernant d'autres personnes par courriel ou sur Internet. Réfléchis avant de publier.
- Tu dois garder ton code d'accès et ton mot de passe secrets afin que personne d'autre ne les utilise.
- Tu dois être <u>respectueux envers les autres</u> et ne pas employer un langage vulgaire, menaçant, diffamant, insultant, et t'abstenir de faire des commentaires racistes ou du harcèlement.
- Tu ne dois pas publier de photo ou de vidéo sans le consentement des personnes y apparaissant.
- En aucun cas, tu ne dois <u>posséder ou diffuser</u> du contenu inapproprié à caractère violent, haineux, indécent, sexuel, ou raciste ou participer à des <u>activités interdites ou illégales</u>.
- Tu ne dois pas utiliser ton adresse courriel du CSSDM pour t'inscrire à des plateformes en dehors de celles proposées par ton école ou l'enseignant(e).
- Tu dois respecter <u>les mêmes règles de vie</u> qu'en présentiel en classe virtuelle.

Ton accès au matériel informatique et/ou au réseau du CSSDM peut t'être retiré en tout temps et l'enseignant(e), ta direction d'école et/ou le CSSDM peut entreprendre des conséquences conformément au Code de vie de ton école si tu ne respectes pas les règles d'utilisation des technologies de l'information du CSSDM.

Signature de l'élève :		
Signature des parents :		
Date: Centre de services scolaire de Montrolal Ouébec	_	

Ce présent document découle des Lignes directrices sur l'utilisation des technologies du CSSDM et du Cadre de gestion de la sécurité de l'information et de l'utilisation des technologies du CSSDM

Version en vigueur depuis le 13 juin 2009